



ARC-EN-CIEL SAINT-PIREST

INFOS ADHÉSION - 2018

ARC-EN-CIEL SAINT-PIREST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PIREST
www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPriest



MAJ du 280817

HORAIRES

COURS DÉBUTANTS :

BABY ARC (8 à 10 ans) : samedi de 10h30 à 12h00
JEUNES (+ 10 ans) : lundi de 18h30 à 20h00 → *limité à 16 places*
→ *les inscriptions définitives seront prises après 2 séances d'essai.*
ADULTES : mardi de 20h00 à 22h00.

COURS CLASSIQUES PERFECTIONNEMENT ET COMPETITION :

JEUNES PERFECTIONNEMENT : mercredi de 18h00 à 20h00.
JEUNES COMPETITION : mercredi de 18h00 à 20h00.
samedi 10h15 à 12h30
ADULTES COMPETITION : mercredi de 20h00 à 22h00.
ADULTES PERFECTIONNEMENT : vendredi de 20h00 à 22h00.

GROUPES SPECIFIQUE (Arcs à Poulies – Parcours)

Semaine Paire

- ▶ Groupe Arcs à Poulies Jeudi de 18h00 à 20h00
- ▶ Groupe Parcours Jeudi de 20h00 à 22h00

Semaine impaire

- ▶ Groupe Parcours Jeudi de 18h00 à 20h00
- ▶ Groupe Arcs à Poulies Jeudi de 20h00 à 22h00

ENTRAÎNEMENTS LIBRES :

Lundi	20 h à 22 h
Mardi	20 h à 22 h
Vendredi	20 h à 22 h
Samedi	14h et 18h sur demande préalable et suivant planning

En fonction du remplissage des cours en début d'année, nous verrons s'il est possible d'ouvrir la salle pour du tir libre plus tôt le lundi, ainsi que le mercredi si besoin, un aménagement sera réalisé fin octobre.

Si toutefois vous vous entraînez en simultané avec un cours, c'est le cours qui donne le rythme et la distance de tir. Pour tirer à un rythme et une distance différents vous devrez monter et démonter le filet de protection. Vous devez respecter les archers qui prennent un cours en ne dérangeant pas le professeur durant son travail.

Pour l'entraînement libre du samedi après-midi l'ouverture de la salle se fera sur demande

ACCÈS

Il n'y aura pas d'accès à la salle Boris Vian les dimanches, les jours fériés et les veilles d'élections.

Pour les périodes de vacances scolaires de **Noël, février et Pâques**, les horaires et les dates vous seront communiqués ultérieurement.

PARKING

Pour venir à l'entraînement ou pour venir récupérer ses enfants à l'entraînement, le stationnement doit se faire sur le parking situé dans la montée du collège Boris Vian,

Ne pas se garer en face de la salle de sports, ni devant les quilles, ni devant les arbres des premières villas situées dans le virage après la salle de sport.

Rappel de sécurité et entretien :

Respecter les horaires (début et fin des entraînements).

Les derniers archers à quitter la salle doivent impérativement :

- Ranger le matériel (fermeture panneaux butte de tir).
- **BALAYER A LA FIN DES COURS** (le sol doit être exempt de paille, de papier et autres détritiques).
- Eteindre, fermer les portes à clé et réactiver la mise sous alarme (seuls les membres du bureau disposent du badge nécessaire à cette manipulation).

Il est formellement interdit de fumer dans les salles (ne pas laisser traîner les mégots sur le parvis, utiliser les cendriers).

Se conformer strictement au règlement en vigueur pour les équipements sportifs de la ville de Saint-Priest et à celui validé par le club (copie remise sur simple demande).

N'oubliez pas que le respect de ces consignes de bon sens et de logique contribue à la bonne image du club et conditionne l'utilisation future des installations sportives.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Frédéric BARRY au 06.15.20.78.85